



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



BSV Cassis n° 2 du 08 avril 2014



Stades

Noir de Bourgogne : F1 (+ ou - 2 jours selon le secteur)

Royal de Naples, Burga, Andéga : F2, parfois entre F2 et F3

Blackdown : F2 à F3

Les floraisons sont très précoces, comparables à 2012 et 2011.



Photo F. ECALLE CA 21

Stade F2 : 50 % des fleurs ouvertes

Chenilles

Une présence de chenilles a été constatée dans la moitié des parcelles du réseau.

Les taux d'infestation, très variables entre parcelles, atteignent parfois 80 % des pousses avec au moins une chenille sur les 25 derniers cm.

Dans la quasi-totalité des parcelles concernées, les chenilles se sont installées dans les inflorescences et infligent donc des dégâts directs sur le potentiel de rendement.

Deux espèces dominent : des chenilles blanchâtres à tête noire (ellipses oranges sur la photo), et des cheimatobies (assez uniformément vert clair, ellipse rouge). Elles ne mesurent pour le moment qu'1/2 cm environ en moyenne.



Photos F. ECALLE CA 21

Parfois difficile à observer, leur présence est trahie par des fils de soies dans une inflorescence et des excréments en suspension dans les soies ; on peut constater des trous dans les boutons floraux (flèche bleue) ou des fleurs partiellement grignotées.

La plupart des parcelles touchées cette année a déjà subi des attaques ces dernières années.

Les chenilles sont encore jeunes, les températures sont douces : le risque de développement ou d'apparition est élevé.

Pucerons

Une présence de pucerons verts est constatée dans près de la moitié des parcelles du réseau mais avec des fréquences faibles à modéré (1 à 12 % des pousses) et des intensités faibles.

Malgré les températures douces, leur progression n'a pas été particulièrement rapide pour le moment.

Des auxiliaires (coccinelles, syrphes) sont déjà actifs et limitent la progression des colonies.

Cependant, il faut rester vigilant car un fort développement est encore possible.

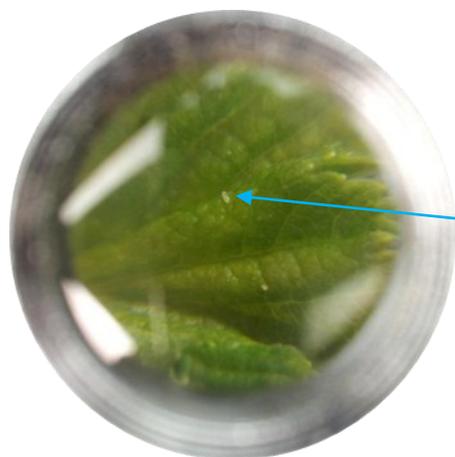
Cécidomyies

Les 1ères larves ont été observées dans des parcelles en repousse après broyage.

Les jeunes plantations à proximité immédiate de vergers installés sont également exposées aux attaques.

Bien visibles en secteurs précoces, les larves sont à ce jour plus difficiles à observer en secteur tardif (1 mm et translucides, voir photo). Leur évolution est toutefois rapide par températures douces.

Cette présence de larves de 1^{ère} génération peut s'étaler sur plusieurs semaines.



larve de cécidomyie d'1 mm, à la loupe de poche

Cécidomyies

Il n'y a pas eu de projections de spores (mesurées à l'aide de l'appareil de suivi spécifique installé à Beaune), malgré les quelques mm de pluie du 4 avril.

Les prévisions météorologiques n'annoncent aucune précipitation dans les 7 prochains jours au moins : le risque de contamination par l'antracnose reste faible.

Oïdium

Pas de symptômes observés dans le réseau.

Le stade de sensibilité est atteint en secteurs précoces et le sera d'ici la fin de la semaine dans les autres secteurs.

Les tous premiers symptômes peuvent apparaître dans les prochains jours dans les parcelles les plus sensibles.



Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.

Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.

N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

Lors de la pollinisation (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

[Pour en savoir plus](#) : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé par la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or, avec la collaboration du SRAL et de la FREDON, à partir des observations réalisées par : CA 21-CA 71 - FREDON - SRAL - SOUFFLET VIGNE.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.